

ployés dans aucune des entreprises publiques, ainsi qu'il est prouvé par le fait que les enclaves des portes, de 45 pieds de hauteur, qui doivent être absolument d'aplomb pour s'adapter aux portes, ont exigé si peu de dressage que les hommes les plus compétents en murs d'écluse ont été étonnés de la justesse de la construction. En conséquence, il est absurde de la part d'un gâcheur de mortier de condamner ces murs et comme il dit que toutes les autres choses sont "secondaires comparative-ment à la manière dont les murs ont été construits," je crois que sa cause est très faible.

Votre tout dévoué,

(Signé.) WILLIAM CRAWFORD,

Ingénieur dirigeant.

SAULT SAINTE-MARIE, ONT., 27 août 1894.

M. WILLIAM CRAWFORD,

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre au sujet de certain ouvrage que l'on prétend être mal fait sur le canal du Sault Sainte-Marie, je dirai seulement que j'ai eu la direction de la maçonnerie et de la pierre de taille durant la plus grande partie du temps, et que rien n'a été épargné, ni peine ni argent, pour construire des murs, de premier ordre sous tous les rapports. A mon avis, la pierre employée dans le mur convenait parfaitement à cette fin ; les lits en étaient unis, et chaque pierre pesait en moyenne entre 4 et 9 tonnes ; elles étaient posées dans du bon mortier au ciment et bien jointoyées ; les instructions de l'inspecteur ont été rigoureusement suivies. La pierre de parement est bien taillée, bien liaisonnée, et posée dans le meilleur ciment importé d'Angleterre. Je suis dans le métier depuis 25 ans, dont 18 ans comme contremaître dans des entreprises importantes en Angleterre. J'ai été employé durant deux saisons sur le nouveau canal du côté américain, et je puis dire en toute conscience que je crois les murs de l'écluse canadienne plus solides que ceux de l'écluse américaine, la pierre de remplissage ici étant plus grosse et supérieure à celle qu'on a employée sur le côté américain.

Je suis votre tout dévoué,

(Signé.) HENRY WATSON,

Surveillant de la pierre de taille, etc.

SAULT SAINTE-MARIE, 28 août 1894.

MESSIEURS,—Le canal du Sault Sainte-Marie est presque achevé. C'est avec le plus grand plaisir que j'exprime mon opinion sur sa construction. J'ai agi pendant 12 ans comme contremaître d'ouvrages en maçonnerie, principalement dans des travaux publics. J'ai été employé comme contremaître sur ce canal depuis le commencement de sa construction. Je déclare avec plaisir que Hugh Ryan et C^e ont employé les meilleurs contremaîtres que j'aie jamais rencontrés, soit aux Etats-Unis, soit au Canada, et, avec l'expérience que j'ai, je considère que la maçonnerie de ce canal n'est inférieure à nulle autre dans le pays. L'argent n'a pas été épargné pour en faire un chef-d'œuvre, et de leur côté les inspecteurs n'ont épargné aucune peine pour voir à ce que l'ouvrage fût bien fait.

Votre tout dévoué.

(Signé.)

GEORGE MOORE.